

PROSPECTION FLAVESCENCE DORÉE 2023

LUBERON - VENTOUX

Les prospections pour 2023 débuteront à partir du 16 août.

La surveillance des vignes reste primordiale pour détecter au plus tôt d'éventuelles nouvelles contaminations y compris sur les communes qui sont prospectées régulièrement.

En 2022, de nouvelles parcelles ont été découvertes ce qui conduit à une extension des zones de Foyers (ZF) et Zones Délimitées (ZD) en particulier dans le Sud Luberon. Plusieurs hectares ont dû être arrachés.

Ces dernières années, on constate une baisse de participation notable des viticulteurs.

La mobilisation de l'ensemble des professionnels de la filière viticole est un élément indispensable pour circonscrire cette maladie.

Dans ce cadre, les **ODG du Ventoux et du Luberon ont sollicité la Chambre d'Agriculture de Vaucluse pour assurer l'encadrement des prospections** d'une partie des périmètres de lutte Obligatoire. Une équipe d'encadrants composée de 14 ingénieurs et techniciens de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse assurera la coordination et l'animation de ces prospections.



Prospection dans le sud Luberon en 2017

Ces prospections débuteront à partir du 16 août et se dérouleront sur des demi-journées.

L'importance des surfaces prospectées dépendra de l'implication des vignerons.

Vous trouverez ci-après les modalités de la prospection en fonction du secteur.

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire à ces ½ journées. Pour ce faire, adressez-vous directement auprès de votre contact Chambre d'Agriculture ou de votre cave coopérative :

Zone Sud Luberon :

Pour les caves coopératives Valdeze, Cabrières d'Aigues et Pertuis : voir directement avec la cave.

Pour les caves particulières et les caves coopératives d'Ansois, de Louerion et de Grambois : les prospections auront lieu du **18 août au 29 Août**

Sept ½ journées de prospection sont spécifiquement dédiées aux vigneron afin qu'ils puissent s'engager pour la sauvegarde du vignoble, il s'agit des **18, 21, 24,25, 28 et 29 août**.

Lors de ces jours, les tournées (7h/12h) seront exclusivement composées de vigneron encadrés par la Chambre d'Agriculture et ou la FREDON.

Le reste des prospections sera assuré par une équipe d'intérimaires recrutées pour l'occasion et encadrées par la Chambre d'Agriculture.

Calendrier des prospections agriculteurs :

Date	Communes	Lieu de rendez-vous
18 Août	Ansouis	Parking Cave d'Ansouis
21 Août	Cucuron	Parking Cave de Louérion
24 Août	Cadenet	Omag de cadenet
25 Août	Cucuron	Parking Cave de Louérion
25 Août	Sannes	Parking de Sannes route de Cucuron
28 Août	Grambois	Parking Cave de Grambois
29 Août	Ansouis	Parking Cave d'Ansouis

Le rendez-vous est fixé à 7h au point de rendez-vous ; les équipes constituées se répartiront ensuite sur le territoire pour prospecter.

Pour participer à ces prospections, inscrivez-vous auprès d'Éloïse Bousquet: 06 64 53 90 51 ou eloise.bousquet@vaucluse.chambagri.fr ou de l'ODG Luberon en précisant la ou les dates de présence.

Zone Calavon :

Pour les communes de Bonnieux et Lacoste: voir directement avec la cave de Bonnieux.

Pour les autres caves coopératives et les caves particulières : 5 ½ journées de prospections sont programmées du 21 au 25 Août avec les vigneron. Comme les années précédentes, les tournées se dérouleront de 7h00 à 12h00 et seront coordonnées par la Chambre d'Agriculture. En complément les tournées « intérimaires » se tiendront du 1er au 30 Septembre.

Les personnes souhaitant participer aux prospections sont priées de s'inscrire directement auprès de leur cave Coopérative ou au numéro suivant : 06 10 28 25 46 ou yves.texier@vaucluse.chambagri.fr

Calendrier des prospections agriculteurs :

Date	Cave Coop	Communes	Lieu de rendez-vous
24 août	Sylla	Apt	Cave de Sylla
25 Août		Saint Saturnin les Apt	A confirmer
21 août	Lumières	Goult	Cave de Lumières
22 août		Goult	Cave de Lumières
23 août	Cave du Luberon	Oppède- Ménerbes	Mairie d'Oppède

Zone Ventoux :

Communes de Bédoin, Saint Pierre de Vassol, Crillon le brave contacter la cave coopérative de Bédoin.

Communes de Saint Didier, Malemort du Comtat, Venasque, s'adresser à la Cave coop de Saint Didier

Pour les communes de Malaucène et Beaumont du Ventoux : cave Coop de Beaumont du Ventoux

Pour le Crestet et Vaison la Romaine : cave de Vaison.

Concernant les autres communes, vous trouverez ci-après le calendrier des prospections organisées par la Chambre d'Agriculture à la demande de l'ODG du Ventoux

Les prospections auront lieu à partir du 16 Août sur des demi-journées de 7h00 à 12h00. Les prospections (dates et secteurs) sont en cours d'organisation ; Pour y participer rapprochez-vous de votre cave coopérative ou contacter Jean Marc LONG au 06 26 35 95 18 ou jean-marc.long@vaucluse.chambagri.

Calendrier des prospections agriculteurs :

Date	Communes	Lieu de rendez-vous
16 - 18 et 22 Août	Mazan	Cave Saint Marc Cantepedrix – Site de Mazan
17 Août	Mormoiron	Caveau Terra Ventoux Mormoiron
21 août	Caromb	Cave Saint Marc Cantepedrix – Site de Caromb
24/08	Blauvac	A déterminer
25 Aout	Villes /Auzon	Terra Ventoux
29 Août	Le Baroux	Caveau de la cave de Beaumont du Ventoux
1 ^{er} et 8 Septembre	Carpentras	Domaine Expérimental La Tapy (7H30)
07 Septembre	Entrechaux	Place de l'église
29 Septembre	Saint Hyppolite	Devant Mairie de Saint Hyppolite

Les prospections auront lieu à partir du 17 Août sur des demi-journées de 7h00 à 12h00. Les prospections (dates et secteurs) sont en cours d'organisation ; Pour y participer rapprochez-vous de votre cave coopérative ou contacter Jean Marc LONG au 06 26 35 95 18 ou jean-marc.long@vaucluse.chambagri

Rappel des symptômes de flavescence :

Symptômes sur cépage blanc (photo FREDON PACA) Symptômes sur grenache ; Photo CA 26



Rappel des symptômes :

- Non aoûtement du bois qui donne au cep un port retombant et caoutchouteux
- Grappe avortée ou séchée
- Enroulement des feuilles vers la face inférieure
- Coloration des feuilles : Rouge ou Jaune selon le cépage.

Ces symptômes peuvent s'exprimer sur la totalité du cep mais aussi sur quelques sarments.

Dans tous les cas, le cep atteint devient non productif et la maladie entraîne le dépérissement complet de la souche.

Tous les ceps atteints par la flavescence dorée sont infectieux et aucune solution curative n'existe : l'arrachage du cep malade et la diminution de la population vectrice sont les seules solutions pour limiter la propagation de la maladie.

En cas de symptômes suspects, appelez la FREDON PACA : 04 90 27 26 79

Contact :

Eloïse Bousquet : 06 64 53 90 51 ou eloise.bousquet@vaucluse.chambagri.fr

Yves Texier : 06 10 28 25 46 ou yves.texier@vaucluse.chambagri.fr

Jean-Marc Long : 06 26 35 95 18 jean-marc.long@vaucluse.chambagri.fr

